



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Recuperation

Question écrite n° 18099

Texte de la question

M. Philippe Vasseur appelle l'attention de M. le ministre du budget sur les retards importants encore constatés dans le remboursement de la TVA. Il souligne notamment l'exemple d'exploitants agricoles de sa circonscription qui ont retourné, pour le 5 mai dernier, leur déclaration et qui, à ce jour, n'ont toujours pas été remboursés. Il lui demande donc si ces retards ont un caractère exceptionnel et s'il entend tout mettre en œuvre pour que les délais de trente jours soient respectés.

Texte de la réponse

S'agissant des délais de remboursement des crédits de TVA non imputables, des mesures destinées à accélérer ces remboursements ont déjà été adoptées pour tenir compte des difficultés financières des entreprises. De plus, le développement de l'informatisation a permis de faciliter d'accélérer la gestion de ces dossiers. Ainsi, les dossiers sont instruits dans un délai moyen de cinq semaines à compter de leur dépôt. D'autres dispositions sont à l'étude, notamment pour étendre le champ des procédures informatisées. L'honorable parlementaire est invité à faire connaître les nom et adresse des exploitants agricoles de sa circonscription dont le remboursement n'est pas encore intervenu afin que leur situation puisse faire l'objet d'une attention particulière.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18099

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4536

Réponse publiée le : 2 janvier 1995, page 70